

Amicale des Retraités du LCL du POITOU
Site Internet : www.far-lcl.asso.fr
24 bis rue Victor Hugo 86000 POITIERS
Tél : 05 49 88 09 61 / 06 83 02 48 90
Mel : jpierre.hoste@gmail.com

Le 30 septembre 2026

APPEL DE SOLDE

Sortie festive au Cabaret « L'Ange Bleu »

Jeudi 3 décembre 2026

Chère Amie , Cher Ami,

Suite à votre inscription à la sortie festive au **Cabaret « L'Ange Bleu » à Gauriaguet**, nous vous remercions de bien vouloir procéder au règlement du **solde de votre participation avant le 3 novembre 2026**.

Participant	Prix	Acompte versé	Solde
Adhérent ARLCL	70 €	30 €	**40 €**
Invité / Non-Adhérent	83 €	30 €	**53 €**

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le règlement du solde doit être effectué :

Avant le 3 novembre 2026 avec le(s) chèque(s) de règlement (1) dont l'encaissement sera effectué le 10 novembre 2026

(1) à l'ordre de l' « Amicale des Retraités de LCL - Le Crédit Lyonnais du Poitou »*. L'appel de solde et le règlement sont à adresser au secrétaire:*

Jean LACOUA – 24 rue des Pommiers 86280 Saint Benoît - Tel 0954969408 *– mel :* **lacoua.jean@wanadoo.fr.**

OU …….

Règlement par virement au compte de l'association ***(voir au dos)***

Bien préciser votre nom dans le libellé informatique du VIR et adresser par mail ou courrier à Jean Lacoua votre appel de solde en précisant la date programmée du VIR

IBAN	**FR50 3000 2078 0000 0079 0882 M39**
Code B.I.C	**CRLYFRPP**

TITULAIRE DU COMPTE : **AMICALE DES RETRAITES DU LCL LE CREDIT LYONNAIS DU POITOU**

Nous vous rappelons que la sortie,est organisée en **car privatisé au départ de Migné-Auxances**, comme indiqué dans le bulletin d'inscription.

Départ impératif du car depuis Migné Auxances à **8 h15 (RDV donc à 8 h00)**

Arrêt sur l'autoroute sortie 32 pour les Deux-Sévriens à 9 h00

Retour sortie 32 vers 19 h00 et à Migné Auxances vers 20 h00

Nous vous remercions pour votre diligence et vous donnons rendez-vous pour cette belle journée festive !

A votre disposition pour toute précision

JP Hoste

Informations personnelles

Les informations personnelles portées sur ce bulletin sont nécessaires pour votre participation. Elles font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement.